

## LE PROGRAMME DÉFENSE DE MARINE LE PEN

## FRONT NATIONAL

Accès-Défense vous propose les programmes « Défense » des candidats à l'élection présidentielle sous la forme de questionnaire. Les questions ont été élaborées par notre pôle politique selon des thèmes fixés au préalable. Certaines personnalités politiques ou membres d'équipe de campagne y ont répondu directement. Pour les autres candidats, l'équipe d'Accès-Défense s'est attachée à trouver les réponses dans leurs programmes, meetings, conférences et autres sources ouvertes.



**Les questions de défense ne sont que rarement un enjeu électoral direct et on a souvent l'impression qu'il n'existe pas de réels clivages sur ce thème. Au regard du contexte sécuritaire français actuel, pourquoi ces questions ne prennent-elles pas une place plus importante dans les débats ?**

Nous n'avons pas trouvé d'informations pertinentes pour répondre à cette question.

**Il est question durant cette campagne présidentielle d'une hausse du budget de la Défense qui passerait de 1,78% à plus de 2% du PIB conformément aux critères de l'OTAN. Une hausse de ces budgets dans le cadre de restrictions des dépenses publiques doit-elle s'inscrire hors des contraintes budgétaires de Bruxelles ? Selon vous, de quelle manière doit être réparti ce nouveau budget ?**

Pour Marine Le Pen il faut d'une part, inscrire l'effort d'attribution de 2 % du PIB destiné à la défense nationale dans la Constitution. De plus, la durée de la Loi de Programmation Militaire (LPM) serait calée sur celle du quinquennat en attendant que la réforme du septennat non renouvelable soit lancée. Enfin, l'engagement serait pris d'exécuter cette nouvelle LPM au centime près afin de garantir à notre système de Défense l'intégrité physico-financière de cette Loi. D'autre part, Marine Le Pen prévoirait d'achever à la fin du mois de septembre le lancement d'une revue stratégique et les travaux de la LPM 2018-2022. Elle précise que ce délai est court mais que les armées et la DGA savent parfaitement quelles lacunes de notre Défense combler et la durée du quinquennat rend nécessaire des travaux rapides pour amorcer enfin le réarmement.

Selon la candidate FN, ce serait dès 2018 que l'effort serait engagé avec un budget de Défense porté à 2% du PIB, c'est-à-dire à 45 milliards € en 2017 en incluant les pensions. Puis, par paliers, il serait augmenté pour atteindre les 3% du PIB à l'horizon 2022, soit un budget de Défense dépassant les 60 milliards € en 2022. L'accent serait porté dès 2018 sur les lacunes qui peuvent être comblées rapidement (travaux d'infrastructures, équipement de base, renforcement de la protection des hommes et des matériels, stock de munitions, patrouilleurs de hautemer, etc...).

## **La France doit-elle revoir son modèle d'armée afin de s'adapter aux menaces qu'elle affronte ?**

Pour Marine Le Pen la France doit conserver des capacités d'intervention permanente et en parfaite indépendance. Elle s'engage à garantir le maintien des capacités-clés que sont la capacité de protéger nos forces (un effort important sera réalisé notamment dans le blindage des matériels aéro-terrestres, actuels et futurs, l'ouverture des voies (contre les explosifs improvisés) et l'autoprotection des bâtiments (par des systèmes de missiles type SIMBAD)) ; la capacité de sanctuariser un espace contre les défenses adverses (les programmes de missiles Exocet MM40 Block III (pour l'attaque à terre) et d'Aster 30 B1NT (revoir à la hausse les stocks de munitions en ajustant les commandes aux besoins des armées en guerre.) ; la capacité de renseignement de théâtre et tactiques, humaines et techniques (poursuite des programmes spatiaux avec les trois satellites à composante optique, de 2018 à 2022, les huit satellites militaires français seraient remplacés par huit nouveaux satellites ; un effort plus particulier serait réalisé sur la capacité d'alerte avancée et la surveillance maritime qui devront être l'objet d'études dans le cadre de la prochaine LPM. De plus, le programme de drone MALE en coopération avec l'Allemagne et l'Italie serait également une priorité de la future LPM ; enfin, au sol, la priorité serait mise sur les capacités des forces spéciales, à se mouvoir (acquisition d'hélicoptères Caracal, de C-130 modernisés et armés, parc standardisé de véhicules pour les opérations spéciales), à surveiller de jour et de nuit) ; la capacité de projection (débarquement, franchissement, déploiement et ouverture des routes par un renouvellement des moyens actuels ; un bilan du programme A400M serait également réalisé afin de remettre sur les rails ce programme très attendu par les forces ; les commandes de ravitailleurs A-330 MRTT seraient accélérées) ; la capacité de frappe dans la profondeur (remonter le format à 300 avions d'armes de type Rafale. La production de Rafale serait donc reprise dès 2018 ainsi que celle des équipements et des armements associés. Enfin, l'effort de remplacement de l'Exocet et du Scalp serait maintenu dans le cadre de la coopération bilatérale avec les Britanniques (programme FMAN/FMC)) ; la capacité à durer sur un théâtre avec un réservoir de forces suffisant (les effectifs seraient augmentés d'environ 50 000 militaires supplémentaires pour les reconstituer à leur niveau de 2007. Un audit devrait être réalisé afin de connaître les points de faiblesse de la répartition entre armées. Enfin, concernant le Service de santé des Armées (SSA), Marine Le Pen souhaiterait accélérer l'actuel modèle « SSA 2020 » afin de permettre au SSA de densifier son organisation, de renforcer ses capacités tout en veillant à ce que les ressources humaines suivent.

**La Force de dissuasion française est répartie au sein de deux composantes, navale et arienne. Le maintien de cette force représente chaque année 0,2% du PIB et 11% du budget de la Défense. Certains analystes et politiques estiment qu'il n'est pas nécessaire de maintenir la force de dissuasion au sein des deux composantes. D'autres, plus radicaux, estiment que la France devrait tout simplement abandonner sa force de frappe stratégique. Qu'en pensez vous ?**

Pour Marine Le Pen il doit être clair qu'aucun moyen, aucun sacrifice, aucune arme ne sera de trop si l'indépendance de la France était menacée, et que la dissuasion nucléaire doit jouer tout son rôle dans l'indépendance de la France à l'égard de quiconque prétendrait la soumettre. La France doit affirmer le caractère « tout azimut » de sa dissuasion nucléaire. L'existence de deux forces nucléaires permanentes - les Forces Aériennes Stratégiques et la Force Océanique Stratégique - et d'une capacité intermittente - la FANu (Force aéronavale nucléaire) - est la concrétisation de notre indépendance.

D'une part, la candidate FN propose six axes pour assurer le renouvellement de l'ensemble des composantes actuelles de la dissuasion. Premièrement, la sanctuarisation totale des crédits de la dissuasion dans la future Loi de programmation Militaire 2018-2022. Ensuite, la sécurité des approvisionnements (fibre de carbone, uranium faiblement enrichi, etc). Troisièmement, le

lancement des études nécessaires et l'accroissement de moyens pour celles déjà lancées (Rafale NG, SNLE-3G, missile aéroportée ASN4G, missile balistique intercontinental M51.3, avions de patrouille maritime, chasseurs de mines). Elle propose également la poursuite des investissements dans la simulation puisque la France ne dispose plus du centre d'expérimentations nucléaires. Cinquièmement, la modernisation par étape des infrastructures de la dissuasion (île Longue, bases aériennes, communications, etc), et des bâtiments et outils du Service Hydrographique de la Marine (SHOM). Enfin, la relance du programme Système Préparatoire Infra-Rouge pour l'ALerte, démonstrateur d'alerte avancée par satellite afin de maîtriser la menace balistique pouvant peser, un jour, sur le pays.

D'autre part, concernant les industries de défense elle préconise la préservation du tissu industriel français au sein des grandes entreprises de la dissuasion (DCNS, Technic Atome, MBDA, Dassault, Airbus Safran lanceurs, Thales), mais aussi au sein du tissu des petites et moyennes entreprises.

**Face aux bouleversements géopolitiques récents (Brexit, élection de Donald Trump) la solution se trouve-t-elle dans la construction d'une Europe de la Défense intégrée ? Quelle rôle la France doit-elle incarner ?**

Marine Le Pen prône la sortie de la France de l'OTAN et la fin des politiques interventionnistes. Les principes à mettre en application pour la candidate sont la défense prioritaire des intérêts nationaux, la coopération (opérationnelle ou industrielle) bilatérale, le non-alignement sur un bloc (Est-Ouest, Nord-Sud, chiite ou sunnite).

Elle souhaite remettre à plat les traités européens et engager la France dans la construction d'une Europe des « Nations libres » et prendre une initiative de sécurité commune avec les Etats-Unis et la Russie, dans un esprit de bonnes relations, de voisinage stratégique et de coopération franche.

**La France est l'un des seuls pays capables d'intervenir militairement au-delà de son entourage immédiat. Ce fut le cas au Mali en 2013, dans des opérations plus ponctuelles et dans des OPEX décidées par les Nations-Unies ou l'Alliance Atlantique comme en Afghanistan. Comment concevez-vous l'implication française à l'étranger ?**

Pour Marine Le Pen la France fait partie des rares nations à pouvoir mener des opérations, de haute ou de basse intensité. Selon elle, il est vain d'espérer que les pays européens relaient l'effort national en cas d'intervention extérieure légitime car les diplomaties ne s'accordent pas toujours sur un intérêt européen commun. Elle souhaite donc sortir du Commandement militaire intégré de l'OTAN et propose de définir strictement les critères d'engagement de l'armée française (intérêt national -cohérence globale de la diplomatie et des interventions - volume et durée d'engagement - stratégie politique et militaire de sortie).

Cette politique « des mains libres » permettra selon la candidate, de tracer les contours d'une géopolitique océanique active rendue possible par son domaine maritime, le deuxième du monde, avec des pays comme l'Australie, l'Indonésie, l'Inde, la Malaisie, le Brésil et le Mexique, etc, dans les domaines variés de la sécurité maritime, la défense de l'environnement, la défense des pêches, l'exploitation raisonnée des fonds sous-marins, etc.

**L'industrie de défense française est l'une des plus performantes et innovante. Cette industrie est garante d'emplois qualifiés, d'activités à haute valeur ajoutée et indirectement du rayonnement stratégique français à l'étranger. Toutefois, les déficits budgétaires et l'augmentation des coûts des équipements de défense poussent cette industrie à s'appuyer de plus en plus sur les exportations. La concurrence mondiale en matière d'équipements de défense étant de plus en plus féroce, quelles solutions s'offrent à la France pour maintenir sa position ?**

Pour Marine Le Pen l'industrie de défense française emploie un personnel de très haut niveau et non délocalisable mais elle explique que faute de politique industrielle énergique, ce remarquable outil souverain est menacé de déclassement.

Elle souhaite de renforcer la Délégation Générale de l'Armement (DGA) dans ses nombreux métiers techniques (conception, conduite des programmes, essais et préparation de l'avenir, veiller au maintien des compétences de l'industrie nationale par la cartographie des acteurs et leur soutien sous forme d'études de R&D) et non techniques (deviser les programmes, soutenir l'exportation). Notre industrie repose ensuite sur des maîtres d'œuvre et des équipementiers.

Marine Le Pen a pour volonté de s'affranchir du cadre du droit européen et interdire toute prise de participation étrangère au sein d'une entreprise française, dès lors que les intérêts nationaux sont en jeu. Un fonds de défense serait créé afin de mobiliser les crédits nécessaires au rachat de ces entreprises en attendant d'organiser un actionariat stable et national.

En outre, elle souhaite accroître le contrôle de la gouvernance de ces sociétés de défense, de leurs investissements et de leur stratégie par le biais des représentants de l'Etat (APE, DGA) et souhaite mettre un terme aux projets de fusion dans le terrestre (Nexter/Krauss-Maffei Wegmann ; la société commune KNDS devenant une société de programme pour préparer le renouvellement des chars de combat et des obusiers) et dans le naval (projet de fusion DCNS/Fincantieri). De plus, elle prévoit de soutenir l'exportation d'armements en poursuivant l'effort dans quatre domaines : le renforcement des équipes au sein de la DGA et des armées des équipes du soutien export ; l'amélioration des dispositifs de financement ; l'engagement sans faille du ministre qui doit disposer d'une équipe cohérente, discrète coordonnant régulièrement toutes les actions export et la prise en compte dès l'amont de version export des programmes domestiques afin d'éviter de trop lourdes et coûteuses modifications ultérieures.

**Certains pays anglo-saxons ont de plus en plus recours à des sociétés militaires privées tant sur le territoire national qu'à l'étranger pour soulager les forces de l'ordre de certaines missions. En 2014, le Ministre de la Défense a fait adopter une loi permettant à de telles sociétés d'intervenir dans le champ de la lutte contre la piraterie. Pensez-vous, au regard de la sollicitation actuelle des armées qu'il faille continuer dans cette voie ?**

Nous n'avons pas trouvé d'informations pertinentes pour répondre à cette question.